



1 décembre 2011 Conseil communautaire à Planzolles

Le conseil communautaire de la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie qui vient d'avoir lieu à Planzolles a été l'occasion pour les délégués de prendre connaissance et de débattre sur plusieurs sujets importants.

La future charte du Parc Naturel Régional a été présentée par Lorraine Chenot, présidente du parc et Fabrice Di Russo, directeur. L'occasion d'échanger autour des principaux enjeux du territoire en matière de développement, de préservation et de valorisation du milieu naturel, mais aussi de lien social et de culture.

Ensuite, le nouveau Contrat de développement durable Rhône-Alpes de l'Ardèche méridionale a été présenté à son tour, permettant aux délégués communautaires de mieux cerner les perspectives d'actions du Pays de l'Ardèche méridionale pour les dix années à venir.

Pour finir, le conseil s'est penché sur le projet de création d'une Scène de Musiques Actuelles en Ardèche Méridionale. Portée par le Pays de l'Ardèche Méridionale, une étude, menée par le cabinet spécialisé ABCD (co-financée par quatre communautés de communes : Pays de Jalès, Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans et Pays Beaume-Drobie) a permis de préciser les contours de cet équipement, son dimensionnement et son contenu. D'une surface totale de 550 m², l'espace serait articulé autour d'une salle de spectacle, d'un studio d'enregistrement, d'un espace café, sans oublier les locaux techniques pour le matériel de scène. Un équipement qui permettrait la diffusion dans de bonnes conditions des musiques actuelles, d'accompagner les artistes amateurs et qui jouerait également le rôle de centre de ressources. La communauté de communes devra se prononcer prochainement sur son engagement dans ce projet d'envergure intercommunautaire.